

ACSD RAPPORT ANNUEL

Présenté à l'assemblée générale annuelle de l'ADC – samedi 20 avril 2013

Rapport soumis par Calvin Pike, DDS, Président de l'ACSD

L'Association canadienne des spécialités dentaires existe déjà depuis deux ans, et nous continuons d'accroître notre savoir et notre influence de manière constante. Nous sommes forcés d'admettre que même si le nom de notre organisation reflète sa fonction, il est un peu tôt pour affirmer que nous avons l'autorité pour représenter les neuf spécialités dentaires.

L'Association dentaire canadienne reconnaît l'ACSD comme étant la voix des spécialistes. Cette reconnaissance est démontrée par le transfert des fonctions du Comité des affaires reliées aux spécialistes (CARS) à l'ACSD. L'ADC a également fait plusieurs demandes au cours de la dernière année pour que l'ACSD soit représentée dans divers comités nationaux par des spécialistes choisis par l'ACSD. Ces démarches ont été soutenues de façon tangible par une offre de ressources qui a permis aux délégués de l'ACSD d'assister et de participer à l'assemblée générale annuelle de l'ADC et aux autres activités connexes de l'organisation. La participation à l'assemblée générale annuelle ainsi qu'aux réunions de planification stratégique nous a permis d'obtenir des échanges productifs. Le conseil d'administration de l'ACSD a su tirer profit de ses occasions.

L'ADC a récemment offert des capitaux à l'ACSD afin que nous puissions tenir notre propre assemblée générale annuelle en collaboration avec celle de l'ADC. Ces fonds offerts par l'ADC réduisent grandement le fardeau fiscal des organisations membres de l'ACSD. Ce geste de bonne foi sera bénéfique pour l'ADC et l'ACSD, car l'ACSD peut ainsi conserver son autonomie tout en restant consciente de sa relation d'interdépendance avec l'ADC.

Dans le but d'accroître notre reconnaissance dans le domaine de la dentisterie, l'ACSD a développé un site web pour ses membres et le public.

Nous avons demandé le statut d'observateur à la Fédération canadienne des organismes de réglementation dentaire (FCORD) de même qu'au Collège royal des chirurgiens dentistes du Canada (CRCDC). Notre collaboration avec ces organisations est primordiale, car nous partageons des intérêts et des mandats similaires. Je suis heureux de vous annoncer que nous avons reçu l'approbation de la FCORD, et que le CRCDC va nous permettre de présenter notre requête lors de leur prochaine assemblée annuelle. Nous croyons que notre soutien continu au CRCDC devrait jouer en notre faveur dans l'obtention du statut d'observateur. De plus, l'invitation reçue par l'ACSD pour participer au processus de reconnaissance des spécialités marque l'achèvement d'une autre étape importante.

Lorsque l'on tourne notre regard vers l'avenir, nous sommes forcés de constater que notre organisation est encore jeune, et notre plus grand défi est d'accroître notre présence au sein de la profession afin de devenir l'autorité et la voix des spécialités dentaires à l'échelle nationale.

Je voudrais remercier les membres du conseil de l'ACSD pour leur dévouement et leur cordialité, de même que l'ADC, plus particulièrement l'ex-président le Dr Robert Sutherland pour son soutien et ses conseils. Le nouveau président de l'ACSD, le Dr Ritchie Mah, devrait poursuivre les efforts de collaboration avec le nouveau président de l'ADC, le Dr Peter Doig, dans le but d'inclure les spécialistes à titre de partenaires de l'ADC dans la réalisation de son mandat.

